

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE
REUNION DU MERCREDI 29 OCTOBRE 2014 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

- **Renouvellement contrat CNP**
- **Attribution d'indemnité à Mme Veyne, receveur municipal**
- **Présentation du site internet de la commune**
- **Contrat d'entretien des poteaux d'incendie**
- **Questions diverses**

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, LASSALLE Rémi, COMMARRIEU Jean-Michel, DUPLANTIER Nicolas, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, THIBAUDEAU Nadine, LABORDE Sylvie.

ABSENTS: LOUPIEN Pascal, DUFAU THIERRY

PROCURATION: -

Secrétaire de séance désigné : M.Lassalle Rémi

20h35 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la réunion précédente par M. Lassalle et sa signature par les membres du conseil municipal présents.

1/ Renouvellement du contrat CNP assurance risque statutaire :

Madame le Maire présente la note reçue au sujet du renouvellement du contrat CNP risque statutaire pour les employés communaux titulaires.

La délibération relative au renouvellement du contrat CNP doit être prise avant le 15/12/2014

Le montant pour l'année 2015 sera de 2480,26€.

VOTE : 13 POUR

A l'unanimité le conseil valide le renouvellement du contrat CNP

2/ Attribution d'indemnité de conseil à Mme Veyne, receveur municipal :

Madame le Maire présente le renouvellement d'indemnité de conseil à Mme Veyne , trésorière municipale

Le taux de cette indemnité varie de 0 à 100 % et doit être voté suite au changement de municipalité.

Le taux précédent était fixé à 100%.

VOTE : 13 POUR

Le conseil valide à l'unanimité le maintien de ce taux d'indemnité (100 %) pour Mme Veyne.

3/ Contrat d'entretien des poteaux d'incendie :

Mme le maire présente le devis de la SOGEDO pour un contrat d'entretien des poteaux d'incendie sur la commune de ST Cricq.

Le coût est fixé à 40€/poteau/an.

Ce contrat est fixé jusqu'en Juin 2022 mais peut être résilié à date anniversaire par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois minimum. Mme le Maire rappelle que le bon

fonctionnement des poteaux d'incendie est de la responsabilité de la commune. Le conseil se pose de nombreuses questions auxquelles le contrat n'apporte pas de réponses précises. A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas prendre de décision hâtive. Madame le Maire est chargée de demander des précisions à la SOGEDO. Le contrat d'entretien sera délibéré lors d'une réunion future.

4/Questions diverses:

Le conseil municipal décide d'aborder les questions diverses avant de clôturer la séance par la projection du site internet .

- PRESENCE DU SECRETAIRE DE MAIRIE AUX REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Lors de la séance précédente, Mr Duplantier avait demandé la présence de Mr Marteuilh lors des réunions du conseil municipal.

Madame le Maire explique que le secrétaire n'a aucune obligation de présence puisque son rôle sera uniquement celui de secrétaire auxiliaire de séance. Elle ajoute qu'elle a rencontré Mr Marteuilh pour lui présenter cette demande du conseil municipal. Celui ci n'a pas encore donné sa réponse.

Mme le Maire lui a demandé de venir s'exprimer devant le conseil municipal. Mr Marteuilh viendra peut-être lors d'une prochaine séance.

- SITE WEB DE LA COMMUNE

Madame le Maire présente la facture pour le site web créé par la commune.

Conformément au devis sélectionné par le conseil municipal, la facture s'élève à 445€ TTC. Les frais annuels pour l'hébergement et la sauvegarde des données se chiffreront à 39 € TTC.

- ENERGIE FULL :

La première séance d'Energie Full assurée par Mr Fitas Nelso aura lieu vendredi 31 Octobre à la salle communale de St Cricq Chalosse.

- REMPLACEMENT PORTES DE L'ECURIE:

Suite à sa demande de subvention, La commune a reçu l'accord de la Préfecture (DACL) pour commencer les travaux de remplacement des portes de l'écurie.

- TRAVAUX APPARTEMENT Mme BEYRIERE :

Des devis complémentaires seront demandés pour le remplacement des fenêtres du loyer de Mme Beyrière. La commission bâtiments sera réunie pour étudier les devis qui seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

- LOYER COMMUNAL :

Le logement n°3 situé au-dessus de la Mairie devrait être prochainement occupé.

- DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DU HALL DES SPORTS :

Mme le Maire explique qu'elle a reçu Mr PELSER qui lui a fait part de son souhait d'organiser une soirée musicale dans le hall des sports durant les vacances de février 2015. Elle explique qu'elle l'a invité à venir exposer son projet au conseil municipal. Mr PELSER prend la parole et présente au conseil municipal une vidéo expliquant son projet La soirée sera organisée dans le hall des sports en collaboration avec différents professionnels de la musique et du club de basket-ball local . Elle sera financée par des sponsors et diverses subventions.Mr Pelsler répond à toutes les questions du conseil portant sur la sécurité et

l'organisation de l'évènement. Le planning des matchs du club de basket-ball est remis à Mr Pelser afin qu'il puisse arrêter la date de la soirée .
Le conseil municipal soutient à l'unanimité le projet de Mr Pelser et accepte de mettre à sa disposition le hall des sports pour cet évènement.

• TELETHON :

Mme le Maire explique que Mr Jean (Président de l'Entraide Hagetmautienne) l'a interrogée au sujet de l'organisation du TELETHON 2014.

Mr Dufau F. fait un historique du TELETHON sur la commune et rappelle les évènements organisés par le passé.

Mr Lassalle, qui s'est entretenu avec Mr Jean pour l'organisation du TELETHON, propose de contacter les associations locales pour l'organisation de la journée.

Une urne sera mise en place à la Mairie pour récolter les dons des St Cricquois. La collecte de téléphones portables par l'Entraide Hagetmautienne sera effectuée sur la commune de St Cricq cette année.

Une note d'information sera distribuée courant Novembre sur la commune pour informer les habitants de St Cricq.

Mr Lassalle Rémi organisera le TELETHON en collaboration avec Monsieur Jean.

5/ Présentation du site internet de la commune :

Mr Dufau F. effectue une présentation détaillée du site web de la commune de St Cricq
Lors de la projection, le conseil valide les différentes parties du site ainsi que sa nomenclature.

Une soirée sera programmée le Vendredi 7 Novembre 2014 à la Mairie, afin de présenter le nouveau site aux habitants de St Cricq Chalosse. Une réception clôturera la soirée.

Le conseil municipal est unanime sur le fait que le site répond aux attentes et aux promesses faites aux St Cricquois sur la communication et la transparence du conseil municipal.

Le conseil municipal félicite Mr Dufau F. pour sa présentation.

22h50: LA SEANCE EST LEVEE.

LABORDE A.



DUFAU A.



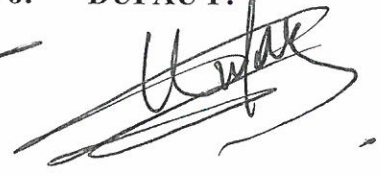
BATS R.



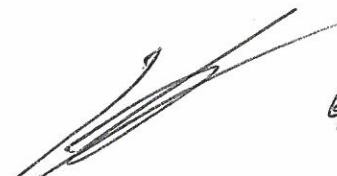
DUPOUY J.



DUFAU F.



LASSALLE R.



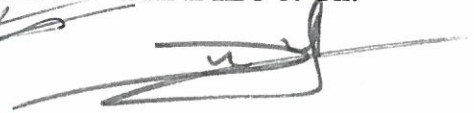
COMMARRIEU J.M.



DUPLANTIER N.



DANDIEU J. Ch.



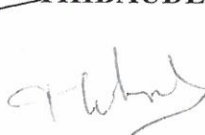
GAULIN O.



GAVELLE S.



THIBAUDEAU N.



LABORDE S.

